

Espaces de nature en ville

DEFINITION ET CONTEXTE

La nature en ville ne se limite pas aux espaces verts et aux grands parcs urbains. Elle s'inscrit dans une multitude d'espaces, de tailles très variées. Longtemps mise de côté, cette composante de la ville fournit pourtant de nombreux services. Les espaces de nature en ville offrent d'abord des services culturels par leur caractère récréatif, esthétique et social. Ils participent aussi à la régulation des espaces urbains, notamment lors de fortes chaleurs ou précipitations. Enfin, ils servent de support et d'approvisionnement à la faune urbaine.

Cet indicateur calcule la part de zones de végétation dans la tache urbaine des communes de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

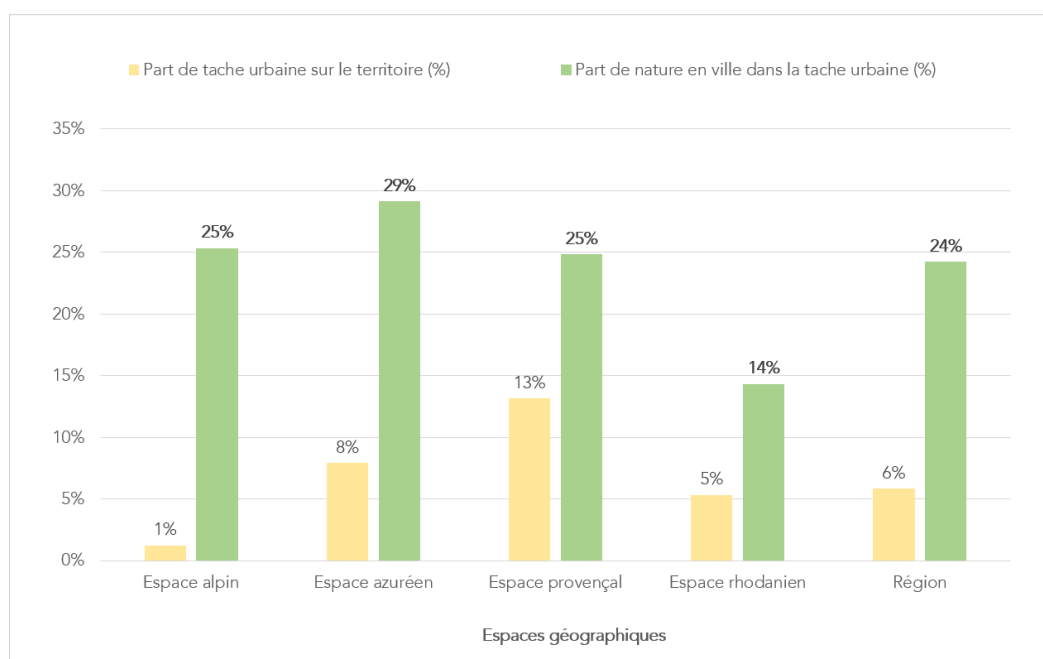
Par zone de végétation, ont été retenus les bois, forêts fermées (conifères, feuillus, mixtes), forêts ouvertes, haies, landes ligneuses, peupleraies, vergers, vignes et zones arborées. La tache urbaine est pour sa part constituée des tissus urbains continus et discontinus, zones d'activités et équipements, zones portuaires, les chantiers, espaces ouverts urbains et équipements sportifs et de loisirs.

PRINCIPAUX RESULTATS

Sur les 628 communes dont le cœur urbain a une taille supérieure à 10 hectares, la part d'espaces de nature en ville s'élève en moyenne à 24 %.

C'est dans les communes de l'espace azuréen où cette part est la plus élevée, avec en moyenne 29 % de leur tache urbaine couverte par des zones de végétation, suivies par celles des espaces alpin et provençal (25 %). Les communes de l'espace rhodanien semblent moins végétalisées, avec seulement 14 % de leur tache urbaine en « nature en ville » en moyenne.

Part de nature en ville dans la tache urbaine, par espace SRADDET





ANALYSE ET COMMENTAIRE

Le profil de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur en termes d'intensité urbaine est très contrasté. Parmi les quatre espaces qui la composent, l'espace provençal est le plus urbanisé avec une tache urbaine représentant 13,1 % de sa superficie totale. Les espaces azuréen (7,9 %) et rhodanien (5,3 %) ont une tache urbaine de dimension plus modérée. L'espace alpin est nettement plus rural, avec 1,3 % de son territoire en tache urbaine.

Les communes littorales à forte densité ne sont pas nécessairement les moins dotées en espaces de végétation. De Marseille à Menton, ainsi que globalement dans la métropole Aix-Marseille-Provence, cette part est située entre 15 et 30 % de la tache urbaine. C'est ici plutôt la question de la répartition géographique et de la fonction de ces espaces de nature en ville qui doit être posée : il s'agit en effet plus de mettre la végétation en ville au service des habitants qui y vivent et de l'adaptation au changement climatique.

C'est dans les communes de l'arrière-pays varois que la part de nature en ville est la plus élevée, que ce soit en Provence Verte, dans le massif des Maures ou le Verdon. Les communes de la vallée du Rhône sont en revanche les moins dotées en espaces de végétation au sein de leur tache urbaine, ce qui s'explique en partie par la plus forte présence de terres agricoles.

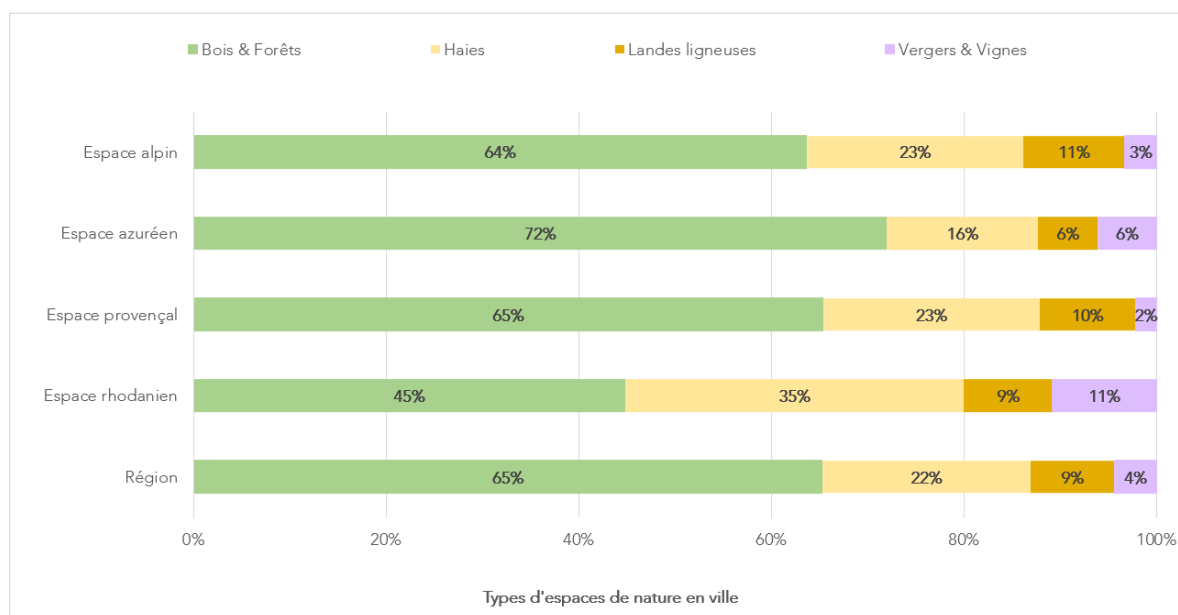
Les bois et forêts, premiers postes de végétation dans les taches urbaines.

Les forêts fermées – définies comme des espaces peuplés d'arbres forestiers couvrant plus de 40 % du sol et d'une superficie de plus de 5000 m² – représentent à elles seules près de 40 % du couvert végétal urbain en région. Les bois et les forêts ouvertes représentent 14 % de ce couvert.

Le profil de nature en ville des divers espaces régionaux diffère toutefois :

- **Les espaces provençaux, azuréens et alpins possèdent des profils de nature en ville assez similaires.** Les forêts fermées dominent majoritairement les espaces de nature en ville avec plus de 50 % de la surface totale. Elles sont complétées par les bois et les forêts ouvertes qui forment près de 20 % des espaces naturels. Les espaces naturels forestiers composent donc la majorité des espaces naturels dans les zones urbaines, un constat qui milite en faveur d'une cohabitation entre espaces naturels riches en biodiversité et zones urbanisées. Les espaces de nature plus liés à l'activité humaine (haies, vignes, vergers...) complètent le portrait de la nature en ville sur ces territoires (25 à 30 % de la surface totale).
- **L'espace rhodanien se distingue par son caractère agricole,** une particularité qui se retrouve dans le type d'espaces urbains de végétation rencontrés. En effet, près de 50 % des espaces naturels rhodaniens en ville sont des espaces structurés par l'activité humaine : les haies y occupent une place prépondérante (35 %), suivies des landes ligneuses (9 %), des vergers (6 %) et des vignes (5 %). Ces types de végétation sont sur-représentés dans cet espace par rapport au reste du territoire régional.

Types d'espaces de nature en ville, par espace SRADDET



Part de tache urbaine par commune (2014)

Communes urbaines - 2014

Part de la superficie communale
incluse dans la tache urbaine (%)

Nombre de communes [946]

0 - 5 [334]

5 - 15 [156]

15 - 30 [68]

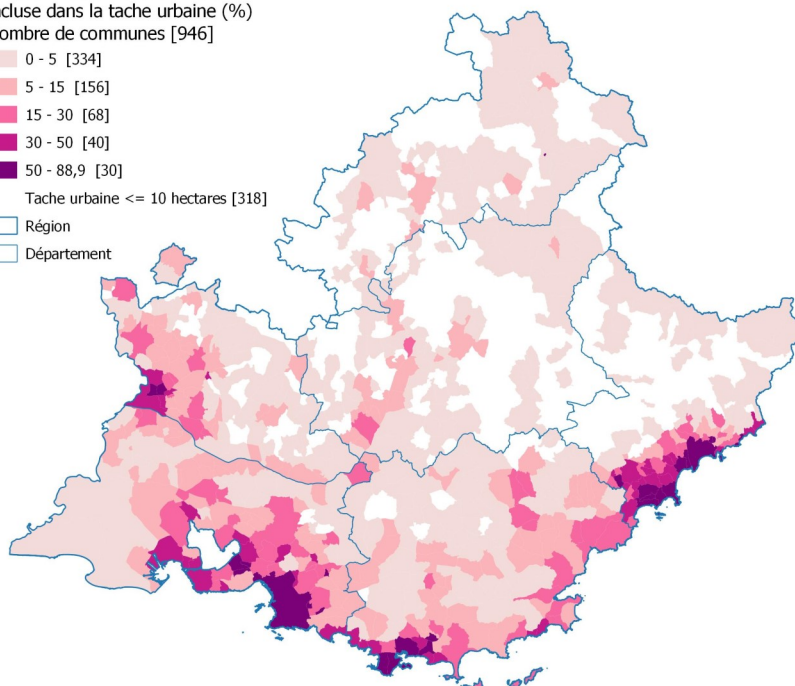
30 - 50 [40]

50 - 88,9 [30]

Tache urbaine <= 10 hectares [318]

Région

Département



Source : Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Occupation du sol - 2014 V2
Limites régionales, départementales et communales : IGN - BD TOPO® Version 3.0 - déc. 2020
Calcul et réalisation : Région PACA et Cerema Méditerranée/DTVB/GT - mai 2021

Part d'espaces de nature en ville dans la tache urbaine

Nature en ville - 2020

Part de la tache urbaine communale
en zone de végétation (%)

Nombre de communes [946]

0 - 5 [14]

5 - 15 [126]

15 - 30 [280]

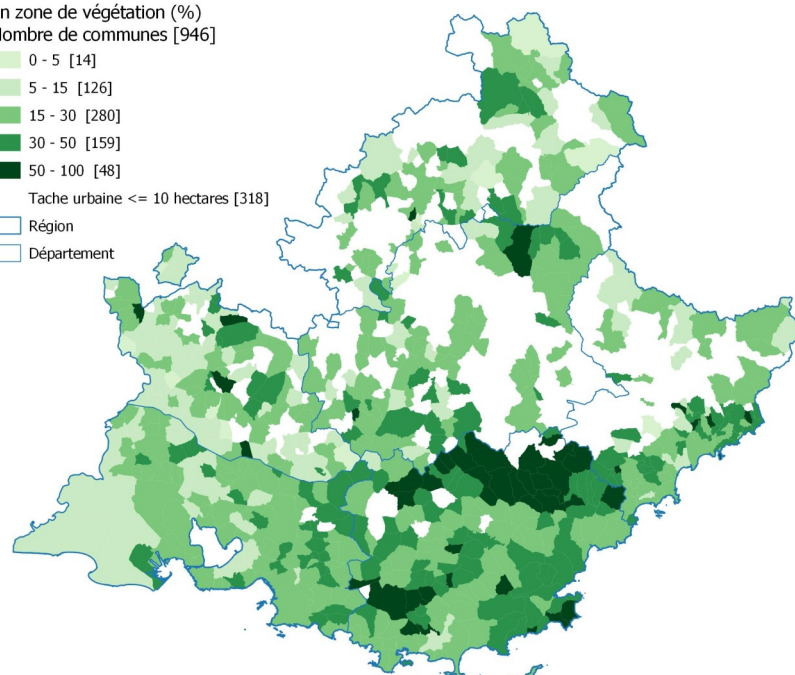
30 - 50 [159]

50 - 100 [48]

Tache urbaine <= 10 hectares [318]

Région

Département



Source : Zones de végétation IGN - BD TOPO® Version 3.0 - déc. 2020
Tache urbaine, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Occupation du sol - 2014 V2
Limites régionales, départementales et communales : IGN - BD TOPO® Version 3.0 - déc. 2020
Calcul et réalisation : Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et Cerema Méditerranée/DTVB/GT - mai 2021

METHODOLOGIE

Base de données

Deux bases de données ont été mobilisées dans cette étude. Produite par l'Institut National de l'Information Géographique (IGN), la BD TOPO® est la modélisation 3D du territoire et de ses infrastructures. Elle permet de représenter de manière cohérente l'ensemble des entités géographiques et administratives des territoires couverts. La BD Ocsol PACA a été réalisée à partir de la nomenclature du CRIGE sur la base d'images satellites de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2014.

Méthode de calcul

La tache urbaine a été délimitée par les services de la région par regroupement d'une sélection de polygones d'occupation du sol de la BD Ocsol PACA, puis dilatation/érosion de 50 mètres. N'ont été conservés que les polygones de plus de 10 ha. Les superficies de zones de végétation sont calculées avec l'outil « *Analyse de superposition* » de QGIS 3.10.6 et les superficies des territoires avec la fonction *\$area*.

Les données ont été calculées à l'échelle du département, ainsi que des zonages SRADDET.

Les quatre espaces SRADDET (alpin, azuréen, provençal et rhodanien) ont été définis sur la base des systèmes territoriaux identifiés en région par l'Insee en 2013. Ces quatre regroupements d'intercommunalités sont le reflet de l'armature urbaine de la région et des aires d'influence de ses principales agglomérations.

Les quatre espaces territoriaux du SRADDET



Fiabilité et limites

En ne conservant que les polygones de plus de 10 ha, les espaces urbanisés périphériques non rattachés à un centre-ville ou centre-bourg (bâti diffus, zones d'activités, etc.) ne sont pas pris en compte afin d'obtenir des « taches urbaines » d'un seul tenant pour chaque commune. Cette limitation exclut toutefois également les centres de 316 communes de petite taille (sur les 946 que compte la Région). Ces communes rurales et de petite taille sont toutefois peu concernées par les enjeux de nature en ville.

REFERENCES

Indicateur calculé pour le suivi-évaluation du SRADDET dans le cadre d'une convention de partenariat entre la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Cerema.

Production des données et des cartes : Jean-Paul Bessière, Cerema Méditerranée

Rédaction et réalisation de la fiche résultats : Thibaud Marijn et Quentin Labasque, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Illustrations : flaticon.com